

**Conditions de l'offre P&V Assurances sc**  
**Adhésion à la Formule Révolution In&motion – Location de la In&box**  
**Adhésion à la Formule Classique In&motion – Achat de la In&box**

Grâce au partenariat entre In&motion<sup>1</sup> et P&V Assurances sc<sup>2</sup>, nous pouvons vous offrir ce qui suit :

**1. Conditions de l'offre**

Pour bénéficier de cette offre, l'adhérent doit être titulaire ou souscrire un contrat d'assurance 2-roues (hors cyclomoteur et contrat Moto de circuit) auprès de P&V Assurances sc.

**2. Descriptif de l'offre d'adhésion In&motion (location et achat de la In&box)**

In&motion, entreprise française, a développé un système airbag autonome à déclenchement électronique.

Le système se compose :

- D'une partie coussin airbag intégré dans des vêtements destinés à l'utilisateur de deux roues motorisées
- D'un boîtier In&box : l'appareil de détection du système airbag contenant les capteurs et permettant de commander le gonflage de l'airbag en cas de chute (voir manuel utilisateur).

Les types de vêtement intégrant le coussin airbag In&motion sont variés : gilet à porter sous un blouson, doublure amovible ou vestes/ blousons avec airbag intégré. A Février 2021, 5 marques proposent des vêtements équipés du système airbag In&motion : IXON, FURYGAN, HELD, RST et KLIM.

Pour que le système airbag soit fonctionnel, l'utilisateur doit au préalable souscrire à une formule In&motion sur le site web [www.inemotion.com](http://www.inemotion.com)

Grâce au partenariat entre In&motion et P&V Assurances sc, l'adhérent bénéficiera :

- s'il choisit la Formule Révolution (location In&box), d'une réduction unique de 25% de la totalité de la première année de l'adhésion. Il payera donc 90€ au lieu de 120€. En outre, s'il parraine un ami, il bénéficiera d'une réduction de 25 % de la totalité du coût de l'adhésion.<sup>3</sup>
- s'il choisit la Formule Classique (acquisition In&box), d'une réduction unique de 79€ de la totalité du coût de l'adhésion. Il payera donc 320€ au lieu de 399€.
- quelle que soit la formule choisie, d'une cartouche gratuite par adhésion, d'une valeur de 90 EUR (INFLATOR IMI 2368 POUR SYSTEME AIRBAG MOTO) si l'airbag s'est gonflé lors d'un accident survenu avant le 31/12/2021, avec un maximum de 4 cartouches par contrat d'assurance pendant sa durée. Pour bénéficier de cette offre, l'adhérent contactera P&V Assurances sc après l'accident ; il recevra un code promo qui lui permettra de se procurer la cartouche sur le site In&motion.

<sup>1</sup> IN&MOTION, Société par actions simplifiée au capital de 36 291 Euros, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le n°805 388 329, 10 Rue de la Lyre, 74960 Annecy, TVA intracommunautaire : FR50805388329

<sup>2</sup> P&V Assurances sc, compagnie d'assurance belge agréée sous le code 0058 auprès de la FSMA, RPM Bruxelles, enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0402.236.531, Rue Royale 151, 1210 Bruxelles. P&V Assurances sc comprend (entre autres) les marques P&V et Vivium.

<sup>3</sup> Avec un maximum de 4 parrainages par client, valable à partir de l'année d'adhésion suivante.

### 3. Exclusion

L'offre n'est pas rétroactive et donc n'est pas accessible à l'adhérent qui a déjà activé son adhésion à In&motion avant le 15 Juillet 2021.

### 4. Caractéristique de l'offre

L'offre est personnelle, incessible, et non transférable.

Deux adhésions par numéro de police d'assurance possibles, une pour le conducteur principale et une pour son passager.

La présente offre est valable, pendant sa période de validité, pour une seule adhésion par adhérent, à la formule Révolution annuelle ou à la formule Classique.

Cette offre n'est pas cumulable avec un autre code promotionnel.

A l'issue de la première année d'adhésion dans la Formule Révolution (location In&box), l'adhérent peut choisir de :

- Prolonger l'adhésion In&motion, au prix annuel normal, sans remise.
- Ne pas prolonger l'adhésion et de retourner la In&box à In&motion selon les conditions générales de location de la In&box.

### 5. Période de validité

La présente offre est valable pour toute adhésion à la formule Révolution annuelle et à la formule Classique In&motion effectuée entre le **15 Juillet 2021 et le 31 Décembre 2021 inclus** et dans la limite des stocks disponibles.

### 6. Responsabilité de notre partenaire P&V Assurances sc

P&V Assurances sc ne pourra être tenue pour responsable en cas de dysfonctionnement de la In&box ou de défaut du système airbag dans lequel la In&box est placée.

### 7. Protection des données personnelles

- (i) Données traitées par P&V Assurances sc et transmises à In&motion

Afin de bénéficier de l'offre, P&V Assurances sc communique à In&motion les données personnelles pseudonymisées strictement nécessaires pour vérifier si l'adhérent entre dans les conditions pour bénéficier de l'offre décrite ci-dessus.

L'adhérent qui a des questions quant au traitement de ses données personnelles, peut contacter le délégué à la protection des données (« DPO ») de P&V Assurances sc en lui écrivant à l'adresse postale suivante : P&V, Délégué à la protection des données, 1210 Bruxelles, Rue Royale 151 ou en lui envoyant un courrier électronique à l'adresse [dpo@pvgroup.be](mailto:dpo@pvgroup.be).

- (ii) Données traitées par In&motion et transmises à P&V Assurances sc

Les informations recueillies directement auprès de l'adhérent, identifiées comme obligatoires ou non par la présence d'un astérisque, sont destinées à la société In&motion pour assurer la création, la gestion du compte de l'adhérent et l'adhésion à la formule Révolution. Elles sont conservées pour la durée nécessaire à la gestion de ce compte.

Les informations listées ci-dessous peuvent être communiquées à P&V Assurances sc dans le cadre de la gestion de ses clients pour la durée nécessaire à assurer la gestion de l'offre promotionnelle :

- Nom

- Prénom
- Adresse e-mail

Dans les limites prévues par la réglementation applicable à la protection des données (Règlement Général à la Protection des Données et Loi Informatique et libertés), l'adhérent bénéficie sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité, ainsi que d'un droit à définir les directives relatives au sort de ses données à caractère personnel après son décès. Il peut également s'opposer, pour un motif légitime, à l'utilisation de ces données.

L'adhérent seul peut exercer ces droits sur ses propres données en écrivant à [customer@inemotion.com](mailto:customer@inemotion.com)

En outre, s'il estime, après avoir contacté In&motion, que ses droits ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à l'Autorité pour la Protection des Données.